

Trois campings fermés depuis trois ans

LES RÉPONSES DU SOUS-PRÉFET

Pourquoi les deux campings municipaux de Fos et St-Béat ainsi que le camping privé de St-Béat ne peuvent rouvrir contrairement à d'autres en bordure de Garonne ou de Pique ?

Jean-Luc Brouillou, sous préfet de Saint-Gaudens. Comment peut-on imaginer que l'Etat ferme des campings sans raison forte et valable ?

La rapidité et la hauteur de l'eau de la crue sur cette portion de Garonne a été torrentielle. On ne peut pas comparer avec la Pique, le schéma vallois n'est pas le même. À Salles-et-Pratviel, ils ont essentiellement eu un phénomène boueux, ça n'a pas été la même force qu'à Saint-Béat et Fos.

À Loures-Barousse, en bordure de Garonne, le

risque là n'est pas lié à la vitesse de l'eau en cas de crue, ils ont un champ d'expansion bien plus important et ils ont également une digue communale. Je ne peux pas laisser dire qu'il y a eu un traitement différent dans les Hautes-Pyrénées qu'en Haute-Garonne, ce sont les mêmes services qui ont opéré, le même préfet, les vallées ne sont pas les mêmes, même si c'est le même fleuve.

Quelles perspectives pour ces trois campings ?

J'ai reçu il y a une dizaine de jours les propriétaires du camping privé, nous leur avons proposé un rachat de leur terrain au bénéfice de la commune dans des conditions favorables mais contraintes au dispositif du fonds Barnier qui est soumis à l'expertise de l'estimation des domaines et qui tient compte des indemnités versées par leur assurance. L'Etat vient en

complément leur verser une valeur, ils estiment que ce n'est pas suffisant car l'activité commerciale n'est pas prise en compte. Nous pouvons encore aller devant le juge pour avoir une nouvelle base d'appréciation, mais le risque, c'est qu'ils pourraient tout perdre.



Le maire F. Dejuan : «La fermeture du camping c'est 36 000 € par an de recettes en moins».

Pour les collectivités publiques, nous avons et c'est vrai, des outils différents. La commune de Fos a un terrain communal qui aurait pu parfaitement s'adapter mais des travaux pour un accès routier et un changement de document d'urbanisme chiffrent le montant total des travaux de l'ordre du million d'euros. Alors que nous accompagnons la mairie dans toutes ses démarches, le maire, face aux contraintes financières et administratives, n'a pas les capacités de financer un tel projet de relocalisation. Mais nous restons à son écoute et continuons de l'accompagner dans ses travaux. Sur Saint-Béat, un emplacement a été trouvé pour un camping qui pourrait accueillir entre 45 et 60 personnes entre Lez et Saint-Béat. Nous les avons aidés à hauteur de 50% dans l'acquisition, nous les aidons actuellement dans l'étude architecturale.

Recueilli par SR